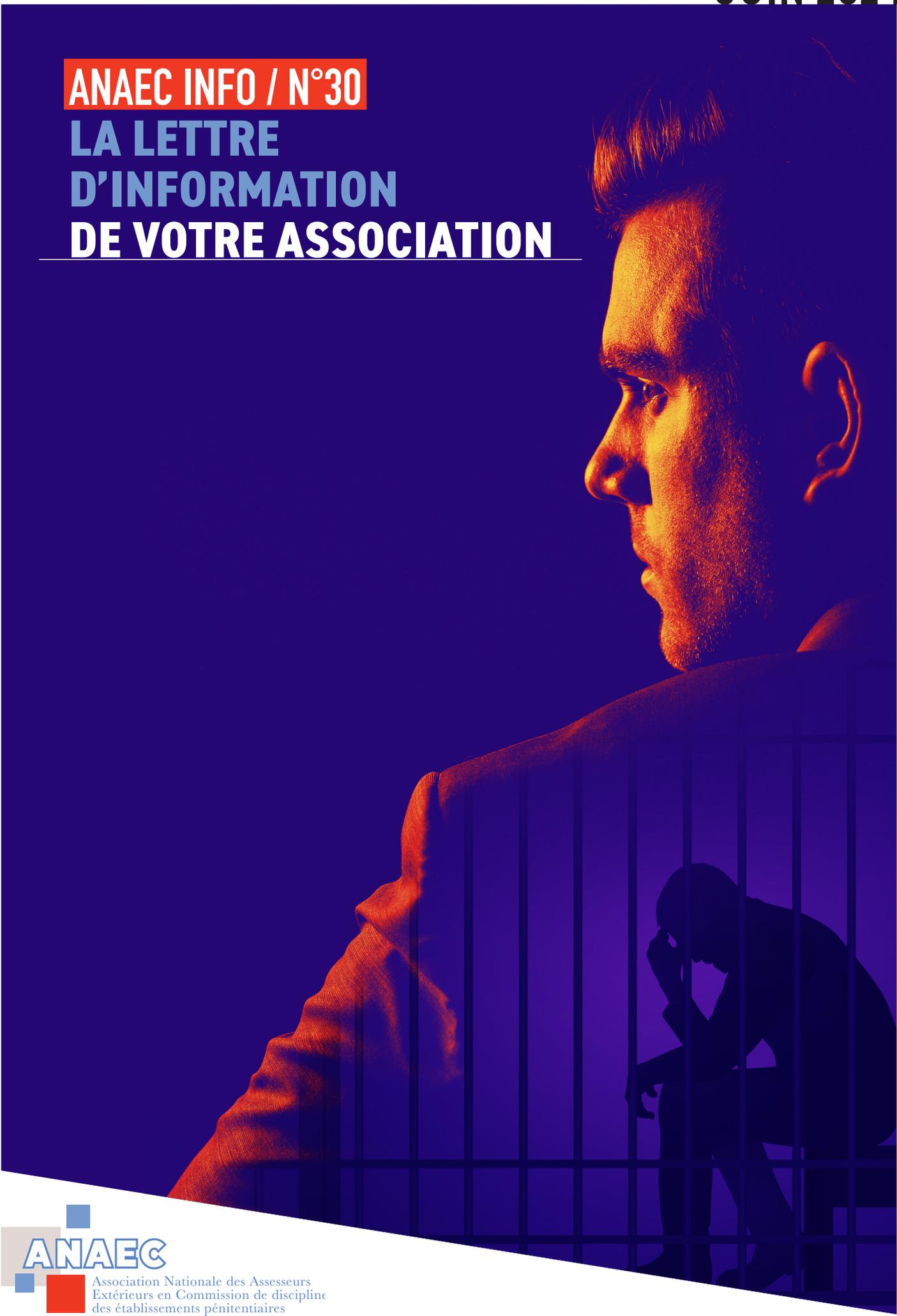


JUIN 2024

**ANAEC INFO / N°30**

**LA LETTRE  
D'INFORMATION  
DE VOTRE ASSOCIATION**



## CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ...

### LE CHANGEMENT ...

Comme vous avez pu le lire sur notre site, [anaec.fr](http://anaec.fr); une nouvelle équipe est en place. Pierre Ferrand, adhérent, administrateur puis président de l'ANAEC, ces trois dernières années, n'a pas souhaité renouveler son mandat de président. Il avait informé le CA de son choix depuis longtemps, permettant ainsi l'émergence d'une nouvelle équipe et un passage de relais serein.

Xavier Sick, un des fondateurs de l'ANAEC, trésorier adjoint, démissionnaire et Jean François Petit, fin de mandat, quittent également le CA. Que chacun soit ici très sincèrement remercié pour la grande implication et l'investissement dont ils ont fait preuve tout au long de leur engagement.

### LA CONTINUITÉ ...

Il serait fastidieux de reprendre toutes les avancées que Pierre Ferrand et les administrateurs de l'ANAEC ont initiées. Je me dois, ici, pour mémoire, d'en rappeler quelques-unes :

- Participation très "active" à l'écriture de la circulaire sur l'habilitation des assesseurs extérieurs du 11 janvier 2022 ;
- Mise en place du Guide de Bonnes Pratiques de l'assesseur ;
- Développement de l'ANAEC sur tout le territoire français (Mise en place des missions de Coordinateurs Régionaux, Correspondant d'établissement, ... ) ;
- Développement et créations de liens de confiance avec l'AP et les DISP ;
- Revalorisation de l'indemnité d'assesseur ;
- Sans oublier une gestion rigoureuse laissant une association dont la trésorerie est saine.

Cette liste, loin d'être exhaustive, nous indique le chemin à suivre. Nous mesurons la responsabilité qui nous incombe pour suivre cette voie et nous vous assurons notre engagement pour donner le meilleur de nous-même afin de faire fructifier le travail engagé par nos prédécesseurs. Sans esprit partisan, nous continuerons à être **les yeux, les oreilles et la voix de la société civile**.

La révolution n'est pas en marche, mais comme toute nouvelle équipe, nous prenons nos marques. Nous ne manquerons pas de vous faire part de nos réflexions et suggestions afin de vous associer à celles-ci, car l'ANAEC c'est aussi VOUS.

Notre CA s'étoffe avec la nomination de nouveaux administrateurs et la désignation de membres cooptés, pour une année. Les administrateurs et les membres du bureau, dont vous trouverez la liste nominative sur notre site ([anaec.fr](http://anaec.fr)), sont à l'œuvre et prennent leurs marques

Je ne voudrais pas terminer cet éditto, sans remercier une dernière fois Pierre pour tout ce qu'il a accompli. Merci au Président qu'il a été, toujours présent, à l'écoute et dans le soutien. Et plus simplement merci, à l'Homme qu'il est.

*Jean-Louis FASOLA*  
*Président ANAEC*  
*president@anaec.fr*

# LE PASSAGE DU « TÉMOIN »

QUELLE BELLE AVENTURE !

*Quelle belle aventure !* Prolongation n'est pas raison. Depuis presque dix ans au service de l'ANAEC, cette dernière année de présidence a été marquée notamment par la tenue de notre 5<sup>o</sup> colloque à l'ENM Paris en octobre 2023 pour fêter les dix ans de notre association et après en avoir informé très en avance l'ensemble des administrateurs et des adhérents lors de l'AGO de Bordeaux le 1er avril 2023, le temps me semblait venu de transmettre le relais de la présidence à un nouveau collègue. Et à une nouvelle équipe.

En 2014, j'avais appris par le BGD du CP de Saint-Quentin-Fallavier qu'un colloque organisé par l'association ANAEC, et dont le thème était « les yeux, les oreilles et la voix de la société civile » se tenait en juin à Paris à l'École Nationale de la Magistrature. Isolé, ayant dû me former sur le tas sans parrainage ni une première CDD d'accompagnement, je cherchais à échanger, partager et rencontrer d'autres assesseurs, le TGV m'amena dans ce lieu qui m'impressionna. En bord de Seine, à deux pas de Notre-Dame encore fière de pointer la seconde flèche construite par Viollet-le-Duc, je découvrais l'ENM Paris, je fus tout de suite saisi par la qualité des intervenants et par l'organisation de la journée menée par mes futurs collègues.

*Quelle belle aventure !* Administrateur coopté, élu, « correspondant régional » Auvergne-Rhône-Alpes » - devenu depuis coordinateur régional - en binôme avec Maurice Clutier, j'ai tout de suite eu une vraie volonté de commencer par développer notre région, avec son aide.

Au départ de Élise Gautier-Bakoum, vice-présidente, j'acceptais cette place avec détermination jusqu'à ce que Guy-Bernard Busson créateur de l'ANAEC, aujourd'hui président d'honneur, me propose d'être président à sa place, il avait déjà assuré deux mandats. Voilà donc un peu plus de trois ans donc, à diriger depuis le sud-est de la région lyonnaise cette formidable association nationale, en essayant en permanence d'apporter crédibilité et sérieux tout en y associant l'ensemble de nos adhérents.

Après trois rapports sur le processus disciplinaires, cinq colloques, plus de 120 000 visites sur notre site internet [www.anaec.fr](http://www.anaec.fr) et maintenant 30 numéros de notre revue associative ANAEC INFO, il est temps aussi de laisser la place à de nouveaux talents, une nouvelle équipe, de nouveaux projets de formations, de rencontres et d'échanges entre tous les assesseurs extérieurs de toute la France et de l'Outre-mer.

Quel travail accompli en partenariat (ENM, DAP, DSJ,...), entre autres, sur la circulaire pour l'habilitation des assesseurs pour pouvoir siéger en CDD, la revalorisation de notre indemnité après plusieurs années de travail... *Quelle belle aventure !*

L'une de mes grandes satisfactions, même si le chemin reste long, est marquée par la progression importante de notre nombre d'adhérents. Mais mes successeurs devons aussi s'interroger sur les raisons qui font que certains d'entre vous ne renouvellent pas leur adhésion, pourquoi d'autres ne nous rejoignent pas. Dans tous les cas, **plus nous serons nombreux, plus nous serons connus et reconnus** par les différentes institutions pour notre mission d'assesseur extérieur au quotidien.

Enfin quelle fierté, dix ans après, que notre dernière AGO se soit tenue pour la deuxième fois à LYON, en région, le samedi 6 avril 2024 au lendemain de notre 14<sup>o</sup> session de formation-échanges spécifique ANAEC, afin de limiter les déplacements.

Même si la période Covid a impacté nos travaux, elle a aussi vu la naissance de nombreux échanges en visioconférences, la mise à jour très régulière de notre site internet, en tenant compte des dernières recommandations, des informations sur les réseaux sociaux, toujours après le fruit d'échanges nombreux avec plusieurs d'entre vous. *Quelle belle aventure !*

Cependant, à mon sens, rien ne remplace et rien ne remplacera le contact en présentiel, tant pour nos formations que pour nos différentes rencontres.

Merci à vous chères adhérentes et chers adhérents pour votre soutien indéfectible.

Mes successeurs, maintenant élus, Jean-Louis Fasola, président, et Laurence Herlem, vice-présidente, formeront le binôme à la direction de l'ANAEC qui augure de beaux projets pour notre association.

Je me réjouis enfin que la décentralisation pour l'ANAEC continue de se matérialiser concrètement, en ayant élu un président assesseur en région Auvergne-Rhône-Alpes, je lui souhaite tous mes vœux de réussite dans cette nouvelle aventure, qu'il soit assuré de toute ma confiance.

*Quelle belle aventure !*

**Pierre FERRAND**  
**Correspondant d'établissement ANAEC pour l'EPM de Meyzieu**  
**contact@anaec.fr**

## **RENCONTRES RÉGIONALES A.N.V.P.**

### **LE PARCOURS CARCÉRAL DE LA PERSONNE DÉTENUE**

Les 8 et 9 décembre 2023 ont eu lieu à Sète, les rencontres régionales de l'Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous-main de justice.



Un panel de personnes bénévoles et professionnelles intervenant durant le parcours carcéral de la personne détenue sont intervenues (CPIP, Avocats, Chef d'Etablissement). Les visiteurs entendent le détenu dire qu'il va passer en commission de discipline.

Que s'y passe-t-il ? En quoi consiste ce processus disciplinaire qui alourdit un parcours semé d'embûches ?

C'est dans ce cadre que je fus invitée. Ces rencontres furent riches d'échanges d'expérience et apportèrent aussi une meilleure connaissance du rôle très important du visiteur et de la connaissance qu'il a des personnes détenues.

**Brigitte KEIDEL**  
**occitanie@anaec.fr**

# COMPTE-RENDU DE VISITE

## Centre Pénitentiaire de BOURG EN BRESSE

Jeudi 25 avril 2024, le Directeur du Centre Pénitentiaire de Bourg en Bresse dans l'Ain, Olivier GUIDI a invité l'ensemble des assesseurs extérieurs habilités sur l'établissement (*un assesseur présent*) ainsi que Jean Louis Fasola, Président de l'ANAEC et coordinateur régional Auvergne Rhône Alpes et Patrice Lejeune, coordinateur régional adjoint Auvergne Rhône Alpes pour une visite de l'établissement.

### Présentation du Centre Pénitentiaire

Il a ouvert ses portes en 2010. Par la suite, un Quartier de Semi-Liberté y a été ajouté courant 2012.

- La Maison d'Arrêt possède 351 places réparties en 2 bâtiments dont l'un comprend un Quartier Arrivants de 21 places ;
- Le Centre de Détention possède 330 places réparties en 2 bâtiments dont l'un comprend également un Quartier Arrivants ;
- Le Quartier de Semi-Liberté possède 40 places ;
- Le Quartier Disciplinaire comprend 14 cellules et le Quartier d'Isolement, 12 places ;
- Un Quartier de Prise en Charge de la Radicalisation (QPR) est également présent et accueille à ce jour, 9 détenus pour 19 places disponibles.
- A noter la présence de douches en cellules, y compris au quartier disciplinaire.
- A ce jour, 757 détenus sont recensés. Le taux d'occupation de la Maison d'arrêt est à cette date de 125%. Depuis environ 2 ans, il y a des matelas au sol. Le Centre de Détention est à peu près à effectif complet sans surpopulation et le Quartier de Semi-Liberté a un taux d'occupation qui varie entre 35 et 60%.
- Au niveau du personnel, environ 290 agents pénitentiaires travaillent sur le site. Une unité sanitaire d'environ 20 personnes et un SPIP d'environ 20 personnes également complètent le dispositif.
- Le Centre Pénitentiaire est en gestion déléguée avec une restauration assurée par EUREST.



Selon Mr GUIDI, la détention à Bourg en Bresse est jugée plutôt calme. Les mesures infra disciplinaires ont été mises en place dans l'établissement dès le mois d'avril 2021. Elles consistent essentiellement en 3 choses : La mesure de gestion de proximité, la lettre d'admonestation et la reconnaissance de responsabilité. Peu de recours aux Travaux d'Intérêt Collectif car en général, ceux-ci ne sont pas acceptés par les détenus.

## Les CDD

En ce qui concerne les Commissions de Discipline, 2 sont programmées chaque semaine, l'une plutôt pour la Maison d'Arrêt et l'autre plutôt pour le Centre de détention. Les CDD exceptionnelles suite à des mises en prévention sont assez peu nombreuses (en moyenne, 2 par semaine). 7 assesseurs extérieurs sont habilités sur l'établissement et 5 interviennent régulièrement.

Les commissions sont présidées environ à 50% par des membres de la Direction et à 50% par des officiers, une volonté de la Direction afin d'impliquer un maximum de personnels. A chaque fois que cela est possible, l'assesseur pénitentiaire est un surveillant extérieur au BGD et le surveillant du Bureau de Gestion de la Détention n'assure que le secrétariat de la séance.

La salle dans laquelle se tiennent les CDD est très agréable et très fonctionnelle avec une barre pour les détenus, une table sur estrade pour le Président et les 2 assesseurs, un poste informatique pour le secrétariat et même un écran de télévision pour le visionnage des vidéos liées aux incidents.

Après cet échange nourri avec le Directeur, ce dernier nous laisse un temps de réunion avec l'assesseur extérieur présent et nous pouvons ainsi lui présenter l'ANAEC.

### Accompagnement du Directeur pour la visite....

- du quartier disciplinaire et du quartier d'isolement dans lequel il est important de noter la présence d'une salle de détente et d'une salle de musculation pour les détenus. Dans ces 2 endroits, nous sommes étonnés par le calme régnant ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres établissements dans lesquels nous intervenons ;
- des cuisines et des ateliers dans lesquels peuvent travailler jusqu'à 120 détenus environ ;
- d'un des bâtiments de la Maison d'Arrêt dans lequel la propreté est à noter comme d'ailleurs dans l'ensemble du CP ;
- du QPR dans lequel les détenus vivent dans un espace « étanche » à l'écart du reste de la population carcérale. Ce bâtiment est doté de toutes les installations nécessaires pour cela (parloirs, salles d'activité, ateliers spécifiques, cuisine, etc...).

Durant notre visite, nous avons pu échanger avec un certain nombre de personnels pénitentiaires notamment au quartier disciplinaire et au QPR. A cette occasion, nous avons pu noter la qualité de ces échanges dans lesquels transparaissaient l'amabilité, le professionnalisme et l'implication des agents dans leur travail parfois spécifique et savoir que les personnels affectés au QPR bénéficient de formations spécifiques complémentaires liées à la typologie des détenus dont ils ont la charge.

Une prochaine réunion d'assesseurs ANAEC est envisagée par la Direction avec l'ensemble des assesseurs extérieurs habilités sur l'établissement, qu'ils soient adhérents ou non

**Patrice LEJEUNE**  
**Coordinateur Régional Adjoint pour la Région Auvergne - Rhône Alpes.**  
**ara@anaec.fr**

# LA SURPOPULATION CARCERALE : QUELS COÛTS POUR LA REPUBLIQUE ?

## COMPTE-RENDU DU WEBINAIRE DU 12 FÉVRIER 2024

### Animateurs :

- **Dominique Bruneau**, *Directeur du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan*
- **Hinda Hedhili-Azema**, *Maître de conférences en histoire du droit et des institutions, IRM, Université de Bordeaux*
- **Alexis Maître-Millat**, *Doctorant en droit privé et sciences criminelles, ISCJ, Université de Bordeaux*
- **Adélaïde Moncomble**, *Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, Ministère de la Justice – Représentante nationale du Snepap-FSU*
- **Vincent Le Dimeet**, *Surveillant pénitentiaire Secrétaire National SNEPAP-FSU, Responsable du secteur des personnels de surveillance.*

### Constat

La France est le 4<sup>e</sup> pays d'Europe dans le nombre d'incarcérations avec une augmentation de la population carcérale de 70% en 20 ans et à population constante, le temps d'incarcération augmente. Il y a de plus en plus de détenus et de moins en moins de personnel, car ces emplois sont peu attractifs, avec un nombre d'heures de travail augmentant. Le recrutement est faible avec peu de postes ouverts au concours. Une place de prison coûte 300 000 Euros.

La surpopulation carcérale concerne les maisons d'arrêt avec un taux moyen d'occupation d'environ 147%, (1 200 détenus à Bordeaux avec un taux supérieur à 220%, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes). On y trouve des condamnés à des longues peines dans l'attente d'une place en maison centrale.

### Conséquences matérielles et humaines

*sur tous les personnels et intervenants comme sur les détenus*

Le coût estimé est de 110€ par jour par détenu mais le budget des maisons d'arrêt est calculé en fonction du nombre théorique de places, ce qui provoque des difficultés de gestion alimentaire et d'entretien des locaux.

Les détenus comme le personnel pénitentiaire subissent la surpopulation, avec de nombreux incidents ayant pour conséquence une aide à la réinsertion difficile : 31% des libérés sont réincarcérés dans l'année qui suit. Le développement des mécanismes pour aider à la sortie a pour objectif la gestion des flux qui ne permet pas de faire de la réinsertion. Le personnel est démotivé.

La comparution immédiate a multiplié par 8 l'emprisonnement ferme car les juges sont confrontés à une forte pression médiatique. On parle de la prison quand quelque chose se passe mal... Les peines alternatives (moins de récidives) permettent le regroupement familial, les projets professionnels, etc, mais elles sont données en remplacement de mesures et non pas pour baisser les incarcérations. De plus les TIG (Travaux d'intérêt général) ne peuvent pas être imposés aux personnes condamnées qui sont « éloignées » de l'emploi donc incompétentes.

La volonté politique s'inspire des modèles étrangers qui baissent leur population carcérale. Mais la conclusion de ce webinaire a montré qu'il n'y a pas de solution miracle.

**Marie-Christine HORTE**  
**Leila PANELLE**  
**contact@anaec.fr**

**NOUVEAU MEMBRE DE L'ANAEC  
NOUVEAU COORDINATEUR DE LA RÉGION GRAND OUEST**

Le Conseil d'Administration de l'Anaec m'a désigné, le 6 avril dernier, coordonnateur (*en binôme avec Lucien Laplanche*), de l'interrégion de Rennes, regroupant la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire.

Je suis un adhérent récent à l'ANAEC (2023) n'exerçant mes fonctions d'assesseur que depuis à peine plus d'un an au sein de la Maison d'Arrêt de Cherbourg en Cotentin et des Centres pénitentiaires de Caen et Caen Ifs.

La grande émotion qui nous a tous étreint à la suite des attaques meurtrières d'agents pénitentiaires a été plus particulièrement et plus douloureusement ressentie dans ces deux établissements de Caen car les 5 agents y étaient affectés au Pôle de rattachement des extractions judiciaires.

Le Centre pénitentiaire de Caen est un nouvel établissement qui a ouvert ses portes il y a six mois. Situé à Ifs, il est équipé de 550 cellules individuelles et remplace, notamment, la Maison d'Arrêt de Caen devenue trop vétuste. Les 306 détenus de cette maison d'Arrêt y ont ainsi été transférés dans la nuit du 2 au 3 décembre 2023. Ce nouveau Centre pénitentiaire fait figure de modèle, pour le ministère de la Justice tant en matière de conditions de détention que de conditions de travail du Personnel.

J'ai rapidement pu mesurer tout l'intérêt de la fonction d'assesseur et ai maintenant pour objectif, avec Lucien Laplanche de contribuer au développement de notre association dans notre interrégion et de faire remonter toutes les informations susceptibles de lui permettre de se développer au niveau national.

Nous souhaitons constituer et fédérer une équipe pour notre région Grand Ouest autour des assesseurs actuels adhérents ou qui ont vocation à le devenir.

Notre rencontre avec Mme la Directrice Inter-régionale des Services Pénitenciers est le préalable à cette expansion, en soulignant auprès d'elle l'importance de notre Association pour le bon fonctionnement des commissions de discipline et en lui présentant des observations sur les différents fonctionnements actuels.

**Hervé DE CORSON**  
**Coordinateur Bretagne, Normandie et Pays de Loire**  
**Contact@anaec.fr**

## MON ENGAGEMENT À L'ANAEC.

L'article 2 de nos statuts précise entre autres : **Défendre les intérêts des assesseurs extérieurs...** Ce passage est la colonne vertébrale de mon engagement à l'ANAEC.

J'ai compris depuis fort longtemps que l'isolement ne conduisait nulle part. En créant notre association et en la faisant évoluer en adhérents et en notoriété, Guy-Bernard, Pierre et les ami(e)s qui les ont accompagnés l'ont également compris. Qu'ils en soient remerciés.

Nous sortons d'une assemblée générale. Un nouveau Président, Jean-Louis et une équipe compétente l'entoure, des militants motivé(e)s sont présent(e)s. Alors nous renforcer doit être l'objectif et sera notre succès collectif.

Être adhérent à l'ANAEC, c'est être respecté, c'est avoir le droit de donner son opinion, c'est participer en étant associé à toutes nos décisions. C'est ainsi que nous allons faire grandir une association dont les assesseurs ont besoin.

Nous renforcer devra nous conduire à revendiquer des exigences sur l'exercice de nos responsabilités :

- Exigences en matière de reconnaissance par l'administration pénitentiaire,
- Mise à disposition des dossiers avant chaque CDD (*c'est loin d'être le cas partout*),
- Présentation de l'assesseur avant chaque CDD,
- Nécessité pour les assesseurs de rencontrer ensemble au moins une fois dans l'année la direction des établissements afin de faire le point sur le fonctionnement des commissions.

Pour nous renforcer une **priorité** : Essayer de structurer une équipe dans chaque direction interrégionale.

Sur Rennes, nous avançons. Nous venons d'avoir une audience avec la direction très positive. La direction interrégionale du Grand Ouest c'est : 21 établissements, 9200 détenu(e)s et 130 assesseurs. Nous nous sommes mis d'accord pour mettre en place une journée de formation des assesseurs. Les directions interrégionales doivent également nous faciliter la tâche pour la distribution de nos documents : Le seul moyen de sensibiliser nos assesseurs et espérer de nouveaux adhérents.

Je ne perds pas de vue la revalorisation de notre indemnité et la prise en charge de nos frais de déplacements.

Nos fonctions ne doivent plus être regardée avec méfiance par certains.

Nous souhaitons au sein de cette administration pénitentiaire, restée trop longtemps silencieuse, assumer nos responsabilités et dans la limite de la confidentialité, témoigner de manière positive ce que nos missions nous permettent de voir sur l'évolution des pratiques carcérales.

Vaste programme, pour autant je suis optimiste ayant perçu à Lyon une équipe et des collègues désireux de travailler et d'avancer.

*Vive l'ANAEC...*

**Lucien LAPLANCHE**  
**Coordinateur DISP Rennes**  
**Contact@anaec.fr**

## SOUTIEN

**Les administrateurs et les adhérents de l'ANAEC ont été profondément bouleversés par le terrible drame qui a endeuillé, le mardi 14 mai 2024 l'administration pénitentiaire. Notre association tient à manifester son plus sincère soutien et tout son réconfort aux familles, aux collègues des agents qui ont subi l'attaque ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.**

## ANNEXE

- Bulletin d'inscription FORMATION ANAEC octobre 2024

## DATES A RETENIR

*A retrouver sur notre site dans la rubrique « Evènements »*

- 13 septembre 2024 CA en visio
- 11 octobre 2024 Formation-échanges spécifique ANAEC DISP IDF
- 29 novembre 2024 Formation échanges spécifique DISP Lyon
- 30 novembre 2024 CA en présentiel à Lyon
- 24 janvier 2025 CA en visio
- 14 mars 2025 CA prépa AG en visio
- 4 avril 2025 Formation échanges spécifique (*lieu précisé ultérieurement*)
- 5 avril 2025 AG (*lieu précisé ultérieurement*)
- 13 juin 2025 CA en visio

**Les lieux proposés seront confirmés ultérieurement sur le site.**

## CONTACTS

Adresse postale :  
1, Allée des Thuyas  
94261 FRESNES Cedex01

contact@anaec.fr  
association.anaec@orange.fr  
www.anaec.fr



@assoanaec



@ANAEC



@ANAEC

**15ème JOURNÉE DE FORMATION-ÉCHANGES SPÉCIFIQUE ANAEC**  
Avec la participation du docteur VARNOUX  
Sur le thème de l’incarcération et la santé mentale

**VENDREDI 11 Octobre 2024 9h30-17h**  
**20 personnes maximum**

**Priorité aux assesseurs membres de l’ANAEC jusqu’au 1er septembre**

lieu : Pavillon de la DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires) Paris  
3 avenue de la Division Leclerc 94260 Fresnes

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL :**

1. Les assesseurs en CDD (habilitation, formation, préparation) avant de siéger.
2. LA CDD (déroulement, positionnement de l’assesseur, délibéré)
3. L’incarcération et la santé mentale.
4. Nos partenaires (relations nationales, régionales, ministère de la justice, associations)



**BULLETIN D’INSCRIPTION Formation ANAEC 2024\***

Vendredi 11 Octobre 2024  
9h30-17h à la DISP de Paris (accueil à partir de 9h)

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_@ \_\_\_\_\_  
Établissement(s) pénitentiaire(s) : \_\_\_\_\_  
Assesseur depuis : \_\_\_\_\_ Adhérent ANAEC depuis : \_\_\_\_\_  
Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature :

\* Formation ouverte aux assesseurs membres de l’ANAEC à jour de leur cotisation (Merci de vérifier que vous êtes à jour de votre cotisation 2024 ou n’hésitez pas à adhérer, c’est l’occasion) et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024, à tous les assesseurs dans la limite des places disponibles.

**Bulletin à compléter et à renvoyer dès que possible par courrier postal ou par mail à l’ANAEC  
avant le 27 septembre 2024 à : [contact@anaec.fr](mailto:contact@anaec.fr)**